

BULLETIN D'INFORMATIONS

MAIRIE DE GRAMONT



Décembre 2019

LE MOT DU MAIRE

Dernier bulletin d'information pour cette mandature qui me semble être passée à la vitesse de la lumière.

Mon devoir de réserve, compte tenu des prochaines élections municipales, m'interdit d'aller plus avant dans ce propos.

Après la période de sécheresse intense de cet été, la pluie est arrivée, faisant gonfler l'Arratz et provoquant des inondations dont nous nous serions bien passés.

Et puis maintenant la préfecture nous annonce des vents violents pour les jours qui viennent...

Le dérèglement climatique est-il à notre porte?

Nous pouvons en douter mais le devoir de précaution nous impose de réfléchir à nos modes de vie....

Les pouvoirs publics semblent vouloir s'intéresser d'un peu plus près au monde rural.

Les maisons de santé commencent à fleurir dans l'hexagone et la décentralisation de certains services, tels que ceux des impôts, est engagée.

Gramont va ainsi bénéficier d'une permanence mensuelle le premier mardi de chaque mois pendant toute l'année 2020.

Le détail de ce service est décrit dans ce bulletin ainsi que dans un flyer en encarté.

La fin de l'année approche, il est temps de se préparer pour les fêtes qui s'annoncent.

Je vous souhaite de les passer en toute convivialité, en famille ou entre amis.

Toujours numériquement vôtre!

Claude TRIFFAULT

* Invitation aux vœux du Maire *

Cette année la cérémonie des vœux aura lieu le : Samedi 11 janvier 2020 à 15 h 00 mn à la salle des fêtes.

Vous y êtes cordialement invités.



Travaux

Entretien des routes et chemins :

Le budget alloué par le département, via la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn Garonnaise a encore suffi cette année pour entretenir la voirie de notre commune.

Les secteurs de voiries entretenus cette année sont :

- 400 ml de renforcement sur la VC 7,
- 400 ml de bicouche sur la VC 7,
- 500 ml de bicouche sur la VC 11.

Projet d'aménagement du centre bourg :

Dernières subventions :

La demande qui avait été formulée auprès de l'Europe a été refusée au motif que le projet avait atteint le plafond d'aide sur les postes pouvant être subventionnés.

Par contre le département a alloué une somme de 21.367,00 € au titre des amendes de police pour la tranche 2.

Somme qui vient compléter celle précédemment obtenue à hauteur de 16.133,00 € pour la tranche 1.

Gramont est d'ores et déjà inscrit en 2020 pour la tranche 3 au même titre!

Tranche 2 et 3:

De ce fait, le bilan financier, bien qu'il ne soit pas totalement à hauteur de ce que les aides de l'Europe pouvaient nous laisser espérer, montre que l'enveloppe globale de subvention s'établit à environ 70 % du coût de l'ensemble, après récupération de la FCTVA.

Dans ces conditions, il a été décidé de valider la mise en chantier des tranches 2 et 3, tranches dédiées à la rénovation de la voirie et à l'aménagement de l'espace public depuis les parkings jusqu'au château.

Les travaux devraient être achevés, sauf intempérie, vers la fin du mois de février 2020.





Pour profiter de ces travaux, la compagnie des eaux est intervenue et a rénové le réseau d'alimentation en eau potable sur le tronçon situé entre le manoir de Havarès et l'extrémité de la forge, non loin du château.

Il s'agissait de la dernière partie constituée de tubes métalliques anciens, largement atteints par la corrosion.

Phénomène qui générait régulièrement une belle couleur orangée à l'eau, peu engageante pour la consommation.

Ceci est un mauvais souvenir et c'est maintenant une canalisation en PVC de 110 mm de diamètre qui est posée améliorant par la même occasion le débit des deux bornes incendie remplacées par la même occasion.

Le débit est ainsi passé de 15 m³ à plus de 40, amélioration ainsi la protection du village.

Logements communaux:

Des compteurs d'eau et d'électricité indépendants ont été posés à l'école de manière à dissocier la consommation des toilettes publiques et de l'atelier municipal, de celle de l'appartement loué.

Eclairage public (Rappel):



Les luminaires déposés lors de la réalisation des deux tranches de modernisation des candélabres sont mis en vente pour les Gramontois à raison de 15 euros l'unité.

Ces éléments peuvent être modifiés électriquement de façon simple pour être équipés de lampes moins énergivores.

Un bon nombre a été vendu mais il en reste encore...

Les personnes intéressées doivent se manifester en Mairie.

Dans l'hypothèse où ces dernières ne trouveraient pas preneur, elles seront proposées au plus grand nombre par le biais d'internet au prix public de 45 euros.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Participation au concours des villes et Villages fleuris 2019 :



Gramont, qui participait cette année encore au concours, s'est vu attribuer les compliments du jury pour les villages de moins de 300 habitants.

La remise des prix a été organisée le jeudi 28 novembre dernier dans la salle Jean Moulin de Castelsarrasin.

Cette récompense est accompagnée d'un chèque de 60 euros.

Faune sauvage :

Vous trouvez un animal sauvage blessé? Que faire?

Les vétérinaires ne sont pas autorisés à le soigner, mais il existe des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage, dont un dans les Landes.

C'est le Centre Alca Torda.

Que vous récupériez un hérisson, un écureuil, une tortue, un oiseau, un faon, ou autre, bref tout ce qui vole, qui rampe, qui court, le Centre les accueille, les soigne et les relâche une fois guéris.

Je leur ai ainsi confié une buse blessée, et aux dernières nouvelles, elle a repris son vol.

Le Centre est loin, certes, mais vous pouvez vous entendre avec les responsables et amener l'animal blessé jusqu'à Condom. Eux viendront le chercher. Cela fait un peu moins de km, mais un grand geste pour nos compagnons sauvages...

Vous pouvez visiter leur Centre sur le site: www.centrealcatorda.com

Centre de Sauvegarde de la faune sauvage tel : 06 82 20 00 10

Alca Torda

149, chemin des faisans

40120 Pouydesseaux

Hélène Guyon

INFORMATIONS GENERALES



Cérémonie commémorative du 11 Novembre :

Elle s'est déroulée le lundi 11 Novembre 2019 à 10h45 et de nombreux habitants de la commune s'étaient réunis autour du Conseil Municipal.

Participaient également, Madame Mauriège, Vice présidente du Conseil départemental ainsi que les sapeurs pompiers de Saint Clar, notre centre de secours en premier appel.

Après le dépôt de gerbes au monument, le verre de la Paix a clôturé la matinée.

A l'occasion de cette rencontre une quête au profit des Bleuets de France a été organisée et c'est 57,00 euros qui ont été recueillis.

Cette somme a été reversée en intégralité à l'association.

Plan départemental d'action de sécurité routière :



Comme cela avait été annoncé la commune a postulé pour bénéficier de l'intervention de la prévention routière lors d'une journée à laquelle tous les Gramontois avait été invités.

C'est une quinzaine de personnes qui se sont retrouvées le vendredi 29 novembre à la salle des fêtes du village.

La matinée a été consacrée à la révision du code de la route par la projection d'une série de 40 questions par la suite commentée.

Puis après un repas pris en commun, le programme de l'après midi a débuté par la sensibilisation aux risques de l'alcoolémie avant que certains ne s'exercent sur un superbe simulateur de conduite tandis que les autres se consacraient à la révision des premiers gestes de secours sous la conduite de David Ternier, infirmier membre des sapeurs pompiers de Saint Clar.

La journée s'est terminée vers 17 heures et les participants se sont séparés avec la satisfaction d'avoir rafraîchi leurs connaissances tant sur le plan de la sécurité routière que des premiers secours.





Centrale Nucléaire de Golfech :



Le rayon d'alerte de la centrale EDF de Golfech a été étendu de 10 à 20 Kms autour du site.

De ce fait, notre commune se situe maintenant dans le plan d'intervention en cas d'incident.

Chacun de vous a reçu un courrier nominatif lui permettant de retirer les comprimés d'iode en pharmacie.

Il faut faire cette démarche même si vous n'avez pas reçu de bon de retrait!

Les pharmacies situées dans le périmètre sont informées et doivent, dans tous les cas, vous remettre ces comprimés.

N'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de difficulté.

<u>Accueil de proximité des finances publiques sur le canton de Garonne – Lomagne – Bruhlois</u> :

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité de la Direction départementale des Finances publiques de Tarn et Garonne, 32 accueils de proximité seront opérationnels dans le département à compter du 1^{er} janvier 2020.

Pour notre canton, Gramont fait partie des communes retenues.

Les permanences se tiendront en salle du Conseil Municipal tous les 1^{er} mardi du mois, de 14 à 16 heures 30 mn (ainsi qu'en matinée en période d'échéance).

Pour le mois de janvier, ce sera le mardi 7 que sera assurée la première permanence.

Vous trouverez en encarté le flyer qui vous en dira plus sur ce dispositif qui est ouvert à tous les habitants du Tarn et Garonne, voire des départements voisins, si les demandes restent d'ordre général.

Il portera sur les démarches suivantes :

- Informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales,
- Accueil au numérique pour les démarches en ligne,
- Aide à la déclaration de revenus,
- Gestion du prélèvement à la source,
- Informations sur les impôts locaux,
- Informations relatives aux sommes à payer (produits locaux),
- Réclamation contentieuse,
- Gestion d'un changement de situation en cours d'année,
- Payer (déploiement progressif du T.P.E.),
- Achat de timbres fiscaux en ligne,
- Demande de remise gracieuse ou de délais de paiement,
- Obtention d'un bordereau de situation,
- Information sur la procédure de surendettement.

Dans l'état actuel, il s'agit d'un test qui se déroulera sur l'année 2020.

De la fréquentation de cette permanence dépend son maintien ou non dans le temps

Cession d'initiation à l'informatique et découverte d'internet :



La CARSAT, l'Association GERONTO 82 et la commune de Gramont vous proposent de vous accompagner dans votre découverte de l'informatique en quatre séances.

Dans ce but, une réunion de présentation est organisée le mercredi 15 janvier 2020 à 14 heures à la salle des fêtes.

Cette rencontre permettra au formateur d'identifier les besoins afin d'organiser au mieux les séances.

Le calendrier de ces demi-journées sera arrêté à l'issue de cette réunion.

Elections Municipales 2020:

Date élection :

- 1^{er} tour : 15 mars 2020 - 2^{ème} tour (s'il a lieu) : 22 mars 2020

Comment se porter candidat aux élections municipales ?

Les modalités de candidature ne diffèrent pas des conditions requises pour voter : les candidats doivent être majeurs le jour du premier tour de l'élection, jouir de leurs droits civiques et politiques et avoir été recensés.

Il est aussi nécessaire de justifier d'une attache avec sa commune d'élection. L'article <u>L.228 du Code</u> <u>électoral</u> oblige les candidats à :

- S'inscrire sur la liste électorale de la commune où le candidat souhaite être élu.
- Payer au moins une contribution communale directe de la ville où il se présente au 1^{er} janvier de l'année du scrutin.

Où et comment déposer la liste ?

La liste doit être déposée en préfecture du département de la commune choisie environ 15 jours avant le premier tour. La date exacte est arrêtée par le ministre de l'intérieur au27 février 2020.

Pour ce faire, le candidat tête de liste doit remplir un formulaire <u>Cerfa</u> où il convient notamment de nommer sa liste, donner et classer les noms de l'ensemble des candidats.

Date limite d'inscription sur liste électorale :



La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Sinon, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 30 mars 2020, pensez-y! Rendez-vous en Mairie, ou sur le site https://www.service-public.fr

<u>Cimetière communal</u>:



La mise en conformité du cimetière se poursuit.

Les sépultures dont la liste est consultable en mairie, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun.

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance :

- Soit en se présentant à la Mairie de Gramont, le mardi entre 13H30 et 17h30,
- Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante :
 Mairie de Gramont Le bourg 82120 Gramont
- Soit en nous écrivant via notre formulaire de contact. Sur le site internet de la commune.



Urbanisme et logement (dernier rappel):

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) s'achève pour les 31 communes de la CCLTG.

Si vous êtes propriétaire occupant ou non d'un logement qui :

- **Présente des désordres importants** (toiture en très mauvais état, problème de structures et de murs, problèmes de stabilité des planchers, fissures dans les murs ...)
- Ne dispose d'aucun élément de confort.
- Pose des problèmes de sécurité (électricité dangereuse par exemple) ou de salubrité
- Si vous souffrez d'un handicap (handicap reconnu ayant fait l'objet d'une évaluation GIR de 1 à 6) et souhaitez adapter votre logement à vos problèmes.

Vous pouvez bénéficier de subventions allant de 35 % à 55 % du montant de travaux (selon conditions de revenus, en fonction de la situation familiale et selon nature des travaux).

NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX SANS L'ACCORD DE L'ANAH.

Votre interlocuteur:

L'Agence ISSOT - RIERA au 05-61-51-23-10 ou en permanence (pour éviter un temps d'attente trop long le jour de la permanence, pensez à prendre, au préalable, rendez-vous par téléphone au 05-61-51-23-10 ou sur l'un des portables dont les numéros sont indiqués ci-après).

Issot Riera Architectes D.P.L.G. Urbanistes

44 bis rue principale 31600 SAUBENS Tél.: 05.61.51.23.10 e-mail: issot.riera@orange.fr

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vos contacts sont :

Annie Bouldoire (07-88-46-98-31) J Marc Issot (06-79-41-47-23) Frédérique Riera (06-73-87-80-51)



Le Petit journal recrute :

Dans le cadre de son développement et de son expansion géographique pour donner la parole aux lecteurs, le petit journal recherche correspondant local.

Si vous êtes intéressé (e) par cette belle aventure n'hésitez pas.

Pour cela il suffit d'avoir un peu de temps libre et d'aimer votre ville, votre village.

Contactez les au : 06.08.93.25.26.

ASSOCIATIONS

ACCA:

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président :

- **M. Emile MOLES** – Téléphone : 05.63.94.00.20. - Port. : 06.89.67.09.47.

ASA:

La campagne 2019 a été marquée globalement par peu de précipitations pendant la période d'irrigation et, pour ceux qui ont irrigué, la tache a été particulièrement soutenue.

En fin de saison, la tension du système Neste et le peu de ressources ont conduit à des tours d'eau avant l'arrêt complet de l'irrigation.

Une fois de plus l'année climatique met en évidence la nécessité de notre précieux outil de travail.

L'Assemblée Générale, qui a eu lieu le 13 mars 2019, laisse apparaître une détermination unanime pour protéger les valeurs mutuelles et collectives de notre association.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter:

- **M. Laurent DIRAT** – Téléphone : Port. : 06.79.39.70.66.

FOYER RURAL:

Cet été, le traditionnel méchoui s'est déroulé le dimanche 11 Août suivi de deux jours de fête locale les 14 et 15 Août.



En septembre, une randonnée était organisée et très appréciée de tous et toutes.

Un bon nombre de marcheurs s'était donné rendez-vous fixé à 9 h au village pour se déplacer vers Lavardens où une sympathique marche de 2h les attendait.

A midi, marche finie, l'heure de l'apéro et d'un pique-nique sur la place du village pour clôturer cette matinée fort sympathique.

Le dimanche 6 octobre, nous avons accueilli la troupe théâtrale de Marsac « Viens voir les comédiens » qui a eu l'immense gentillesse de venir nous interpréter leur dernière pièce « Les Voisins ».

Après 1h30 de rires et de fous rires, l'après-midi s'est clôturée autour d'un apéritif dînatoire avec public et comédiens.



La soirée jeux organisée le samedi 19 octobre a connu moins de succès que la précédente mais cela n'a pas empêché les joueurs présents de passer une agréable soirée autour d'excellentes pâtisseries.

Pour novembre, soirée vin nouveau et fondue bourguignonne avec toujours du succès.



Pour finir l'année, le Foyer Rural a proposé une sortie au spectacle de Noël en Cirque pour sa 11^{ème} édition baptisée « Fantasia » le samedi 7.

Ce fût l'occasion de voir comme toujours des numéros et prestations aussi beaux les uns que les autres.







Le samedi 14, fût marqué par la décoration du village où guirlandes et diverses décorations ornent le parvis de la mairie et des ruelles pour la période des fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 où notre nouveau programme des activités reste à définir et à planifier.

Et nous profitons du bulletin municipal pour vous souhaiter à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Présidente :

- **Mme WINGTAN Véronique :** 06.48.13.37.79. ou 05.63.94.11.94.

CHATEAU:

Horaires suivant période.

Groupes sur réservation.

Tél.: 05.63.94.05.26.

Dernier accès 1h avant la fermeture.

Plus d'information sur www.chateau-gramont.fr ou sur Facebook : chateau.degramont

BIEN VIVRE A GRAMONT:

Les activités annoncées dans le précédent bulletin ont bien eu lieu.

Un coup de chapeau au pianiste Florian Michiels, qui avec son trompettiste, nous ont offert un superbe moment de musique, ainsi qu'à Gabrielle Alya qui nous a enchantés avec les chants du monde, accompagnée de son Hang.

Un loto pour terminer 2019.

Et pour entamer la prochaine année (sans dates définies) :

- le concours de fléchettes,
- la soirée « un livre, un vin »,
- notre balade contée autour de Gramont,

Le tout saupoudré d'un ou deux concerts, sans oublier le voyage annuel, dont la destination est encore secrète...

Si vous désirez connaître les activités de BVG, ainsi que les dates, vous pouvez aller sur le site de l'association : Bienvivre gramont@yahoo.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président :

- M. Bernard CORBIERE - Tél.: 05.63.94.00.08.

AMIS DE GRAMONT:

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Présidente :

Mme SIGAUD Patricia – Tél.: 05.63.04.47.09. Port.: 06.75.38.66.04.





PERMANENCES ET CONTACTS

La Mairie est ouverte au public chaque mardi de 13 h 30 mn à 17 h 30 mn.

La bibliothèque, tenue par Hélène Guyon-Le Bouffy, est ouverte le premier mardi de chaque mois de 14 h 00 mn à 15 h 00 mn.

La poste est ouverte les mardi et jeudi après-midi de 13 h 15 mn à 15 h 15 mn.

Nouveau : Accueil de proximité des finances publiques : 1^{er} mardi de chaque mois de 14 heures à 16 heures 30 et le matin en période d'échéances.

Et retrouvez à tout moment l'actualité de la commune sur notre site : www.gramont.fr



Vous pouvez contacter votre Maire et vos Conseillers municipaux aux téléphones ou adresses électroniques suivantes :

Mairie		05.63.94.09.88.	Mairie-gramont@info82.com
Triffault Claude	06.22.08.29.23.	09.79.30.75.68.	triffaultclaude@wanadoo.fr
Villadieu Claudine	06.85.80.51.85.	05.63.94.11.36.	christian.villadieu@nordnet.fr
Faisant Isabelle	06.73.85.74.25.	/	/
Bordes Denys	06.37.35.65.97.	05.63.94.06.99.	denis.bordes61@orange.fr
Bordes Stéphanie	06.20.84.41.83.	05.62.62.59.86.	steph.b13@orange.fr
Candelon Pierrette	06.82.96.23.06.	05.63.95.74.03.	Chrispette82@gmail.com
Corbières Bernard	/	05.63.94.00.08.	Petit-feuillant@wanadoo.fr
Donnet Christian	06.08.92.59.77.	05.63.94.59.25.	christian.donnet82@gmail.com
Guyon Hélène		05.63.94.10.31.	Hodierne2007@yahoo.fr
Serres Christian	06.31.64.00.36.	05.63.39.01.29.	Christian.serres@hotmail.fr
Wingtan Véronique	06.48.13.37.79.	05.63.94.11.94.	Wingtan.veronique@orange.fr

Numéros d'urgence :

Pompiers: 18

SAMU : 15

SAMU: 112 depuis un téléphone mobile

Gendarmerie: 17

Et n'oubliez pas qu'un défibrillateur est à disposition du public dans le sas de la salle des fêtes

8 3